

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Marc ROUFFY, Maire, le 19 septembre 2018 à 20h30.

9 Présents : M. ROUFFY, A. BERNIER, J. DEPONT, D. BERTRAND, A. COUZON, S. WEAVER, D. DAVAILLON-GILLARD, P. DE SOUZA, L. LASSELLE.

1 Procuration : A. LANDUREAU.

1 absent excusé : A. DEQUENNE.

3 Absents non excusés : M. BASSET, L-C. BELLEMENT, F. ROBLAIN.

- Communauté de Communes : Fonds de Concours Voirie

Lors de sa réunion du 10 avril 2018, le Conseil Communautaire ayant validé les financements au titre des fonds de concours de voirie pour 2018 qui s'élèvent à 10 069,92 € TTC pour la Commune de Palluau-sur-Indre. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce montant.

- Canalisation de Villegours

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 03 août dernier pour analyser les offres concernant les travaux de renouvellement de la canalisation de Villegours contenant du CVM. 4 entreprises ont répondu. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la proposition de l'entreprise LETOURNEUR pour un montant de 117 170, 15 € HT.

- Proposition de cession de terrain

Un administré propose de céder à la Commune un terrain rue du Ha-Ha situé en zone NI au PLU, réservée aux équipements de loisirs et sports s'étendant sur 2.035 m².

N'ayant pas assez d'éléments sur le terrain et sa destination future, le Conseil Municipal décide de reporter ce sujet.

- Personnel Communal - création de poste

Sur les 2 contrats, 1 CAE et 1 CDD, Pole Emploi ne peut renouveler le CAE existant et propose une nouvelle personne non formée à 20h/semaine. Il existe 2 possibilités : soit 2 personnes à 20 h/semaine chacune, soit 1 personne à 31 h/semaine. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de conserver un poste en le transformant en stagiairisation à raison de 31h/semaine à compter du 26 septembre 2018.

- Tarifs repas vente à la commune de Saint-Genou

La Commune de Saint-Genou mettant à disposition du personnel pour préparer et livrer les repas des enfants de l'école de Saint-Genou, le Conseil Municipal, à 7 voix pour, 2 contre et 1 abstention, fixe à 3,50 € le tarif de cession des repas fabriqués à la cantine de Palluau.